

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE

Commis à l'expédition et réception

NB DE POSTE À COMBLER

1

STATUT D'EMPLOI

Permanent

OCCUPATION

Temps plein

DISPONIBILITÉS

Jour, soir

NB D'HEURES PAR SEMAINE

40

SALAIRE (TYPE)

Heure

SALAIRE (MONTANT)

23,20 \$

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Secondaire

EXPÉRIENCE REQUISE

1 à 2 ans

RÉGION

Montréal

CONTACT

Martine Angell

Réseaux

Téléphone : 450-424-5727

DESCRIPTION

Relevant du superviseur, le préposé réception-expédition doit effectuer plusieurs tâches relatives à la réception des diverses matières premières et à l'expédition des produits finis. Il assure également toute autre tâche selon la description de poste de l'entreprise et la polyvalence convenue dans la convention collective.

TÂCHES

Assurer la réception et l'expédition de la marchandise
Assurer la bonne gestion de l'entreposage et de l'inventaire de marchandise
Approvisionner les lignes de production et les dégager des produits finis
Assurer la gestion de la purge et d'autres types de rebuts
Compléter la documentation requise
Respecter les règles de Santé et sécurité au travail
Voir à la propreté des lieux de travail.
Toute autre tâche requise

QUALITÉS RECHERCHÉES

Posséder un diplôme d'études secondaires complétées
Minimum 2 ans d'expérience dans un domaine connexe ou manufacturier
Posséder des cartes valides comme conducteur de chariot élévateur
Parler et écrire en français OU en anglais
Excellent sens de l'urgence, de planification et d'organisation
Posséder une très bonne habileté manuelle
Être polyvalent, avoir de l'initiative et de la débrouillardise
Connaissance des méthodes 6S (atout)
Formation Santé et sécurité du travail

AUTRE

Conditions de travail :

Horaire:

6h00 à 6h00 (12 heures par quart de travail,) quarts de jour et de nuit, rotation aux 15 semaines.

Horaire 4-3 (une semaine de 48 heures, une semaine de 36 heures sur une période de 2 semaines).

Statut : Poste permanent, temps plein, syndiqué, équipe flexible

Salaire : 23.20\$ à 25.00\$ / heure selon expérience

Avantages sociaux : Assurances dentaires, médicales et programme de REER avec contribution de l'employeur offerts après trois (3) mois de service continu pour tout employé à temps plein